

AGORA DU CONSEIL DE QUARTIER « CHAMPERRET-BERTHIER »

10 avril 2018 à 19h

École polyvalente 38-40, Boulevard de Reims, Paris 17^e

Thème

ESPACE PUBLIC : SÉCURITÉ ET CIVISME

En présence de :

Jean-Didier BERTHAULT, Conseiller de Paris, Délégué au quartier Champerret-Berthier ;

Commissaire Catherine JOURDAN, Direction territoriale de la Sécurité de proximité de Paris ;

Jean-René PUJOL, Chef de la Division territoriale de Propreté du 17^e, Mairie de Paris ;

Mme Isabelle THEZE, Cheffe de la circonscription 16/17^e, Direction de la Prévention, Sécurité et Protection, Mairie de Paris ;

LES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER.

Propos introductifs

Jean-Didier BERTHAULT salue les personnes présentes pour cette première réunion du conseil de quartier sous le format de l'agora, qui se veut plus interactif. Puis, il présente les intervenants du jour sur le thème de la sécurité et du civisme dans l'espace public, durant une période estivale où beaucoup de monde occupe l'espace public à des heures un peu plus tardives, ce qui ne va pas sans poser, chaque année, un certain nombre de problèmes sur lesquels il faut pouvoir intervenir. Il dit ensuite être conscient que le quartier rencontre un certain nombre de difficultés, mais assure que toutes les personnes ici présentes essayent d'améliorer la situation au quotidien et sont venues dans un esprit très constructif.

Présentation de la Direction territoriale de la sécurité de proximité de Paris

Le commissaire JOURDAN salue l'assemblée et présente son collaborateur, le Major BAKÉ responsable de la Brigade de Sécurisation des Quartiers.

Elle poursuit en indiquant que le trafic de stupéfiants est un problème important pris en charge par la Brigade de Sécurisation des Quartiers, la brigade de nuit et la BAC. Depuis le 1^{er} janvier, 510 opérations de sécurisation ont été réalisées, au quotidien, sur le secteur Pitet-Curnonsky, au sein duquel il faut inclure la promenade Bernard Lafay et le Boulevard de Reims. Elles peuvent prendre la forme de contrôles des halls et des individus qui s'y trouvent avec interpellations potentielles. 148 individus ont ainsi été contrôlés depuis le 1^{er} janvier 2018 et 10 interpellations ont été enregistrées au cours du premier trimestre, notamment pour trafic de stupéfiants, sur ce secteur.

Y sont également rencontrées des problématiques de circulation, auxquelles la police tente de faire face. Au-delà des interventions pour des délits difficiles à caractériser, des verbalisations sont donc dressées pour divers motifs : circulation de deux-roues sur le trottoir, stationnement anarchique, défaut de port de casque, « rodéos », etc.

Concernant les problématiques du secteur, l'année 2017 a vu la police très sollicitée pour des problèmes d'incendies de débris, de palettes... Une forte action a donc été menée en lien avec la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) et la

DPSP (Direction de la Prévention, Sécurité et Protection) sur cette question souvent liée à l'implantation de personnes sans abri. Des opérations sont effectuées environ une fois par semaine afin de vérifier la situation administrative des personnes concernées, avec des interpellations à la clé. Si des problèmes persistent près du périphérique, la situation s'est tout de même largement améliorée du fait de ces opérations.

Le commissaire JOURDAN dit ensuite que la police a besoin des riverains qui ne doivent pas hésiter à l'appeler au 17 pour procéder à des signalements, afin qu'elle puisse intervenir pour verbaliser différentes incivilités.

Présentation de la DPSP

Isabelle THÉZÉ salue les habitants présents et indique que les missions historiques de la DPSP sont les suivantes :

- lutte contre les incivilités ;
- protection des équipements, des bâtiments et des espaces verts municipaux ;
- assistance aux catégories les plus fragiles de la population ;
- tranquillisation des quartiers et des événements festifs ;
- animation des politiques de prévention ;
- prévention des risques majeurs.

Les missions plus récentes de la DPSP sont :

- la lutte contre les incivilités d'origines professionnelles via le Bureau d'action contre les nuisances professionnelles ;
- le contrôle du stationnement gênant.

En guise de synthèse, **Isabelle THÉZÉ** dirait que la DPSP gère la mise en œuvre des pouvoirs de police de la Mairie de Paris en termes de :

- salubrité ;
- sécurité ;
- tranquillité.

Elle indique ensuite que la DPSP regroupe 3 200 agents aujourd'hui, contre 900 en 2016, ce qui démontre à quel point la Mairie de Paris considère la lutte contre les incivilités comme une priorité. Les agents sont répartis selon les fonctions suivantes :

- inspecteurs de sécurité armés ;
- agents d'accueil et de surveillance : espaces verts, mairies, correspondants de nuits ;
- agents de surveillance de Paris (ASP).

La Maire de Paris a assigné cinq priorités à la DPSP :

- les jets de mégots ;
- les dépôts sauvages ;
- les affichages sauvages ;
- les épanchements d'urine ;
- les déjections canines.

Le 17^e arrondissement connaît un pic de verbalisations, sachant que les effectifs se sont étoffés et continueront à s'étoffer dans les prochains mois.

La DPSP ne peut être contactée directement par les habitants car il ne s'agit pas d'une police municipale. Pour effectuer des signalements, les habitants peuvent en revanche soit se tourner vers la mairie qui transmettra les signalements ou utiliser l'application [Dans ma rue](#). L'important étant que les descriptions soient précises pour que la DPSP mène ensuite des opérations très rapidement.

Présentation de la Division Territoriale de Propreté du 17^e arrondissement

Jean-René PUJOL indique que sa division remplit deux missions principales :

- la collecte des ordures ménagères de l'arrondissement, tous les matins entre 6 h et 12 h ;
- l'entretien de l'espace public, à savoir le lavage et le balayage des rues.

Cette division est par ailleurs amenée à proposer des services annexes aux parisiens du 17^e :

- collecte des encombrants le matin et l'après-midi sur rendez-vous ;
- sensibilisation sur le tri et mise à disposition d'un service de tri mobile deux fois par mois permettant de déposer des déchets spécifiques : radiographies, pots de peinture, composants électroniques, etc.

En termes d'organisation, environ 300 éboueurs travaillent 7j/7 dans le 17^e, de 6h à 20h. Une équipe spéciale qui conduit les petits engins de trottoirs travaille jusqu'à 18h30 sur le terrain. Dans le secteur Champerret-Berthier, les équipes sont situées au 23, boulevard de la Somme.

Aux questions des habitants, les élus et intervenants ont apporté les réponses suivantes :

Organisation de la DTSP

A un habitant qui demande ce qu'est la Direction territoriale de la sécurité de proximité de Paris dont dépend le commissariat du 17^e et comment elle s'intègre à l'ensemble de la commune, le **commissaire JOURDAN** répond que cette direction est incluse dans la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne. C'est à dire qu'un chef unique a autorité sur les arrondissements parisiens et sur le secteur de la petite couronne. Au niveau de Paris, la Direction territoriale de la sécurité de proximité est divisée en trois districts, avec un chef de district qui a autorité sur les commissariats localisés sur son district selon une logique géographique qui coordonne l'activité de tous les commissariats. Le commissaire JOURDAN ajoute que le commissariat du 17^e est composé d'environ 300 fonctionnaires.

Stationnement gênant

Au sujet des deux-roues stationnés en permanence dans la rue piétonne Charles Tournemire et qui font parfois des rodéos de nuit, Le **commissaire JOURDAN** indique que c'est typiquement le genre de signalements qui peuvent être remontés sur la messagerie du 17 et que cela sera transmis directement aux effectifs dédiés à ce genre de problématiques qui se rendront sur place. Puis, le service de coordination opérationnelle répond aux gens ayant signalé pour préciser ce qui a été mis en œuvre.

Sécurité/insécurité

A une représentante des habitants du quartier porte d'Asnières/porte de Champerret qui dénonce un retour des tentatives de braquage sur le Boulevard Berthier, mais aussi la présence de prostituées et des problèmes de sécurité en général, le **commissaire JOURDAN** dit avoir bien conscience que la prostitution peut générer un sentiment d'insécurité, mais que pour pouvoir la réprimer, il faut être en mesure de caractériser l'exhibition sexuelle, ce qui est souvent compliqué et suppose un dispositif de surveillance conséquent. Une présence dissuasive peut toutefois être efficace. Elle indique ensuite que la mission de prévention et de communication vise à sensibiliser les habitants sur la nécessité de signalements et ajoute que les agents ont bel et bien ciblé ce secteur, notamment la BSQ.

À des parents inquiets par l'insécurité au sein du Collège Boris Vian et à ses abords – attroupements, bagarres, etc. –, le commissaire JOURDAN précise que le secteur est bien couvert par les dispositifs de la police et ajoute que la mission de Prévention et de Communication est particulièrement dirigée vers les problématiques au sein des établissements scolaires.

Sur l'insécurité engendrée par les cyclistes et les motocyclistes qui brûlent les feux, le commissaire JOURDAN précise que c'est essentiellement la Police nationale qui est compétente en matière de code de la route et que des contrôles sont

réalisés quotidiennement sur les zones accidentogènes. Une mission est toutefois partagée avec la DPSP concernant les deux-roues sur les trottoirs, avec verbalisations fréquentes sur des zones ciblées et sur signalement.

Trafic de stupéfiants

Concernant le trafic de stupéfiants et les améliorations potentielles dues aux nombreuses interpellations, le **commissaire JOURDAN** précise que le rôle de ses effectifs est aussi de procéder à des interpellations, mais ajoute que la répression n'est pas toujours très aidée et qu'il est compliqué de voir des personnes écrouées. Lorsque c'est toutefois le cas, les effets se font sentir. Le parquet est d'ailleurs plus enclin à réprimer les infractions commises dans des zones connues comme problématiques et à apporter la réponse pénale la plus sévère possible. Elle ajoute que les opérations ne se soldent pas systématiquement par des arrestations ou des verbalisations, mais montrent aux jeunes qu'ils ne dirigent pas le secteur. Il est compliqué de dire si la situation s'est améliorée, mais il faut espérer que c'est le cas du fait de la présence quotidienne des forces de l'ordre. Le commissaire JOURDAN ajoute qu'au-delà de ces opérations individuelles, sont montées des opérations coordonnées de deux heures avec différents services afin de procéder à des contrôles d'identités.

Sur les possibilités d'intervenir au sein-même des immeubles et des parties communes de la résidence Paris Habitat Curnonsky pour lutter contre les trafiquants, le commissaire JOURDAN précise que ses services ont la légitimité requise, car le bailleur leur a donné toute latitude pour le faire et elle ajoute que ces opérations sont fréquemment réalisées.

Le major BAKÉ confirme que des opérations sont menées une ou deux fois par semaine et tient à dire que l'amélioration est selon lui, bien perceptible et se traduit par la diminution des trafics.

Jean-Didier BERTAULT précise que tous les acteurs concernés par ce secteur se réunissent pour échanger des informations de façon confidentielle, car toute la responsabilité ne repose pas sur la police et le travail d'enquête et de constitution de preuves prend du temps. Mais le souhait de tous les services et de la mairie est que les secteurs présentant un caractère problématique soient pris en compte de façon globale.

Propreté

Concernant la fréquence de nettoyage des rues, **Jean-René PUJOL** indique qu'elle est identifiée et mesurée en fonction de ce que son service nomme le « taux de renouvellement des souillures », en moyenne, deux à trois fois par semaine. Il ajoute que sur des secteurs problématiques comme Curnonsky, les fréquences ont été augmentées et que si des habitants constatent des souillures, ils peuvent le signaler sur [Dans ma rue](#) et l'information arrivera directement auprès des services concernés, ce qui accélérera l'intervention.

Sur les dépôts sauvages liés aux travaux de rénovation du Boulevard de la Somme, **Jean-René PUJOL** confirme que cette zone est repérée comme point noir et que ses équipes augmentent leur fréquence d'intervention pour remettre cette zone en propreté. Un travail est également mené avec la DPSP pour orienter les agents verbalisateurs. Il ajoute que Geoffroy BOULARD a par ailleurs pris contact avec la Fédération Française du Bâtiment pour lui demander de sensibiliser les artisans sur ce problème. De même, la Direction de la propreté réalise de la sensibilisation auprès des propriétaires de chiens sur les déjections canines.

Sur le pillage des bacs « Relais », **Jean-René PUJOL** indique que le problème est que le système de caisson n'est pas très efficace contre l'infraction et le vol, mais il précise qu'un nouveau système va certainement voir le jour. Il ajoute que ses services ramassent les vêtements lorsqu'ils ont été sortis des bacs et que les habitants peuvent signaler de tels cas auprès de la division de la propreté ou sur le site « Dans ma rue », dont les habitants doivent se saisir.

En écho à ce même sujet, **Jean-Didier BERTHAULT** tient à faire connaître le travail de la Ressourcerie des Batignolles qui permet d'éviter les dépôts sauvages tout en recyclant.

A une habitante disant que les commerçants sont des relais efficaces pour faire remonter des informations et proposant, via le Lions Club, de mettre en place des animations de sensibilisation « environnement » en présence d'enfants, **Jean-René PUJOL** répond qu'il y est tout à fait ouvert et qu'il serait ravi d'y participer. Il ajoute qu'un responsable de la

sensibilisation des usagers a pour missions de réaliser de la sensibilisation à la propreté, au tri, aux incivilités, notamment dans les écoles.

Un habitant estimant que la situation en matière de propreté empire depuis quelques années et qu'elle a conduit à la recrudescence de rats, **Jean-René PUJOL** répond que, si son service n'est pas spécialiste de la question, il a toutefois son rôle à jouer. Il ajoute que la vie sur l'espace public a changé et que les incivilités liées aux jets de nourriture sur l'espace public ont permis aux rats de remonter en surface se nourrir et donc de se reproduire davantage. Le but est ainsi de limiter les dépôts de nourriture pour freiner leur fertilité, notamment dans les espaces verts. La direction de la propreté a donc identifié tous les lieux sensibles pour repasser les nettoyer plus régulièrement.

Sur cette question, **Jean-Didier BERTHAULT** rappelle qu'une réunion spécifique avait été organisée sur le sujet par Geoffroy BOULARD qui s'est engagé à revenir dresser un bilan une fois que ces actions auront été menées.

Jean-Didier BERTHAULT remercie toutes les personnes présentes ce soir ainsi que les intervenants à la tribune et assure que les différents numéros et adresses électroniques utiles seront transmis aux habitants, qu'il sait engagés et qui ne doivent pas hésiter à procéder à des signalements.

La séance est levée à 21h00.

Pour information

Pour toute question relative à la Propreté :

- Contacter la Division Propreté et de l'Eau du 17^e, qui se situe au 7, rue Maleville (Paris 8^e), son service d'accueil téléphonique répond à vos questions au **01 45 61 57 17**, du lundi au vendredi entre 7h et 19h
- Faire vos demandes de retraits des encombrants via ce formulaire en ligne <https://teleservices.paris.fr/sira/>
- Ou encore à signaler une anomalie sur l'Espace public via l'application [Dans Ma Rue](#)

Pour toute question relative à la Sécurité :

- Le commissariat central du 17^e, situé au 19-21, rue Truffaut, est joignable au **34 30**, par mail à commissariat-17@interieur.gouv.fr
- Ou directement via le formulaire de contact suivant : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Vous-aider/Accueil-du-public/Accueil-du-public/Vos-commissariats/Contactez-votre-commissariat>

Et en complément :

Si vous résidez dans la zone Épinettes/Porte d'Asnières/Porte de Saint-Ouen, vous pouvez contacter les correspondants de nuit, qui sont joignables au **01 42 63 29 76** (de 14h à 22h du 1^{er} octobre au 30 avril, de 16h à 00h du 1^{er} mai au 30 septembre). Ils assurent 3 types de missions :

- La médiation (prévention des nuisances et des incivilités, résolution de «petits» conflits de voisinage ou entre usagers de l'espace public) ;
- La veille sociale (écoute des personnes fragilisées, orientation vers les services sociaux) ;
- La veille technique (signalement aux services techniques sur des dysfonctionnements en matière de voirie, d'éclairage, de propreté, etc.).

Et pour mémoire, les ensembles immobiliers sociaux font l'objet d'une surveillance menée par des agents du GPIS, qui interviennent sur appel des locataires au **01 58 60 20 28** (de 17h30 à 5h).